



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS
CANTON DE MALESHERBES

MAIRIE DE MONTLIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 Mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11
Vote		
A l'unanimité		
Pour :		11
Contre :		0
Abstention :		0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Loiret

L'an 2026, le 18 Mai à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FAZILLEAU Philippe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 11/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2026.

Présents : M. FAZILLEAU Philippe, Maire, Mme GUILLET Martine, M. MENEAU Gilles, Mme BERTHAULT Ségolène, Mme BERTRAND Carole, Mme DRIARD Odile, Mme GERVAIS Françoise, Mme JACQUAT-ANDRUSEVIZ Magali, M. LECARDEUR Jean-François, M. MONTIER Tanguy

Excusé ayant donné procuration : M. DEJARDIN Mathieu à M. MENEAU Gilles

Secrétaire de séance : M. MONTIER Tanguy

D2026_38 – Attribution des Subventions communales complémentaires 2026

Le Maire rappelle la délibération D2026_07 et D2026_10 attribuant les subventions communales 2026 pour 1 980,00 €.

La commune a reçu 3 nouvelles demandes de subvention.

Il est demandé à l'assemblée de statuer sur celles-ci.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **approuve** les subventions communales complémentaires :
 - ◆ à l'APE les Canailles 120,00 €
 - ◆ à l'USEP de l'école élémentaire de Boiscommun 120,00 €
 - ◆ à l'AIPE de l'école primaire de Beaune-la-Rolande 100,00 €
- **dit** que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65 article 65748 du Budget Primitif ;
- **autorise** le Maire à procéder au versement des subventions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 20/05/2026

Le Maire,
M. FAZILLEAU Philippe

Le Secrétaire de séance,
M. MONTIER Tanguy

